



Le 10 novembre 2015

RAPPORT DU MAIRE

**SITUATION FINANCIÈRE
DE LA VILLE DE PINCOURT**

POUR L'EXERCICE FINANCIER 2015

Le 10 novembre 2015

Chers concitoyens,
Chères concitoyennes,
Chers collègues,

Depuis maintenant 7 ans, je vous présente fièrement le rapport du maire sur la situation financière de la Ville, conformément aux dispositions de l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

Vous retrouverez le texte intégral de ce rapport sur le site Web de la Ville. Notre nouveau site Web, mis en ligne le 2 novembre dernier, se veut l'outil de référence et d'information #1. Adaptable aux téléphones mobiles et aux tablettes, il peut être consulté n'importe où, n'importe quand.

Le rapport du maire, selon l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, doit être distribué gratuitement à chaque adresse civique sur le territoire. Pour ce faire nous avons choisi d'en inclure une version simplifiée dans l'Info-Pincourt du 25 novembre prochain. L'ensemble de la documentation citée dans le présent rapport est disponible pour consultation à l'hôtel de ville.

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2014

Au terme de l'exercice financier 2014, la Ville de Pincourt détenait un surplus accumulé de l'ordre de 7 996 420 \$, considérant l'apport de cette année d'un peu plus de 4 815 549 \$.

Nous maintenons notre service de dette en deçà des valeurs moyennes normalement jugées convenables par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ce qui nous permettra d'entreprendre un programme respectable et raisonnable de réfection et de mise à niveau de plusieurs de nos infrastructures pour desservir notre communauté.

Afin d'utiliser judicieusement les surplus disponibles, le Conseil municipal adoptait, en août dernier, une résolution créant des réserves pour un horizon de trois ans pour la réalisation de divers travaux et projets, se traduisant par ce qui suit :

Surplus disponible au 30 juin 2015		5 330 643,00 \$
	Sous-total	
Réserve – Remboursement du règlement 715 – Complexe sportif	1 882 141,00 \$	
Réserve pour créances douteuses	77 585,05 \$	
Réserve – Projets de réfection d'infrastructures	900 000,00 \$	
Réserve – Projets d'investissement en parc et terrains de jeux	250 000,00 \$	
Réserve pour éventualités juridiques	500 000,00 \$	
Entretien des immeubles et mobilier urbain	330 000,00 \$	
Réserve informatique et amélioration des réseaux	60 000,00 \$	
Réserves pour projets spéciaux	300 000,00 \$	
Surplus libre au 11 août 2015		1 030 916,95 \$

Les états financiers de la Ville de Pincourt ont été vérifiés par la firme Goudreau Poirier et associés. Le rapport ne contient aucune réserve et les états financiers consolidés produisent une image fidèle de la situation financière de la Ville de Pincourt au 31 décembre 2014.

RESULTATS FINANCIERS PRELIMINAIRES POUR 2015

➤ Budgets d'exploitations

Selon les rapports trimestriels produits jusqu'ici par les différents services de la Ville, et révisés par nos Services administratifs et financiers, nous respectons nos prévisions budgétaires à ce jour et devrions terminer l'année avec un léger excédent budgétaire. Nous constatons cependant qu'il y a un ralentissement de l'activité économique sur le territoire, et les revenus générés par le secteur immobilier sont relativement plus modestes que dans les dernières années, et c'est une tendance qui semble installée.

➤ Programme triennal

Nous avons entrepris les travaux de réfection de la station de pompage no 3, à l'angle du chemin Duhamel et de la 5^e Avenue. Ces travaux devraient être complétés cet automne.

Nous avons amélioré les aménagements dans le pourtour des écoles afin d'encourager les déplacements dynamiques des élèves (marche, vélo, etc.) tout en assurant un plus haut niveau de sécurité. Toujours dans le domaine de la sécurité, nous avons procédé à l'achat d'une autopompe au Service d'urgence et de protection incendie, en remplacement d'une des deux unités qui a atteint 20 ans d'âge, et qui se devait d'être remplacée en vertu du schéma de couverture de risques et de la Loi sur la protection incendie.

Malgré de nombreux avancements dans les travaux préparatoires en vue de l'implantation de la Coopérative de Solidarité, et du projet domiciliaire dans le secteur de la Pointe-aux-Renards, les travaux n'ont pu être amorcés cette année. Considérant la période de l'année, nous estimons que les travaux ne débuteront pas avant le printemps prochain.

D'autre part, comme prévu, la mise en valeur d'une partie des terrains sur la 5^e Avenue face au complexe sportif a débuté et l'implantation de ce nouveau projet va bon train. Quant au complexe sportif lui-même, les problématiques d'ordre juridique ne faisant plus ombrage au parachèvement, le Groupe Thibault devrait reprendre les travaux en début de 2016 afin d'ouvrir ses portes au début de la saison 2016-2017.

➤ Autres travaux

Les travaux prévus sur la rue Forest ont dû être reportés pour nous permettre de mieux évaluer l'état des infrastructures souterraines et apporter les correctifs nécessaires afin d'en assurer la pérennité et la qualité des services offerts aux citoyens. Conséquemment, nous procéderons, en plus des travaux sur le réseau routier, au remplacement de la conduite d'aqueduc et au gainage de la conduite d'égout sanitaire ainsi qu'à des réparations structurales au niveau de l'égout pluvial. Ces travaux se réaliseront au printemps 2016.



Nous procéderons, d'ici la fin de l'année, à la mise en place de génératrices d'urgence dans les postes de pompage 4 et 7 et à l'hôtel de ville, où nous n'avons pas encore de système d'appoint nous permettant d'opérer et de servir la population lors d'interruption de courant. Le Service des infrastructures travaille également à la mise en place d'un nouvel équipement venant résoudre la problématique d'odeurs émanant de l'usine de traitement des eaux usées. Des panneaux à messagerie variable permettant la diffusion d'informations s'adressant à la population seront implantés cet automne, sur le boulevard Cardinal-Léger et de l'Île, considérant que ce sont les deux portes d'accès principales de la ville.

Finalement, les études et les analyses d'implantation du projet de promenade riveraine sur le chemin Duhamel se poursuivent et nous tiendrons des sessions de consultation et d'information en début d'année, pour une implantation en projet pilote à l'été 2016. Suivant cette étape, les travaux de réfection majeure prévus en 2017 tiendront compte des données colligées pendant la durée du projet pilote.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES POUR L'ANNÉE 2016

➤ Budgets d'exploitations

Le gouvernement québécois a proposé aux municipalités un nouveau pacte fiscal. En résumé, le gouvernement maintient les coupes et ponctions effectuées dans les dernières années. Il n'y a pas d'apport de nouveaux revenus considérables dans ce qui est annoncé pour la Ville de Pincourt sauf quelques mises à niveau dans certains programmes, comme les redevances sur les ordures.

Cependant, il nous apparaît que les effets des différentes dispositions législatives touchant le monde municipal dans les dernières années se feront ressentir en 2016. Normalement, nous aurions déjà dû recevoir à cette date, les quotes-parts des différents autres organismes facturant annuellement la Ville ou en vertu de différentes dispositions législatives. Nous croyons fermement que l'adoption des budgets de ces organismes a été repoussée en espérant pouvoir compter sur un plus grand appui financier de la part du gouvernement du Québec. Force est d'admettre qu'il y a eu bien peu pour ces organismes et qu'il faut s'attendre à des hausses importantes, que ce soit la Sûreté du Québec, l'Agence métropolitaine de transport, ou son successeur, la Communauté métropolitaine de Montréal et autres. Nous désirons rappeler que ces quotes-parts représentaient près de 23 % de notre budget l'an dernier.

PROGRAMME TRIENNAL 2016-2017-2018

Le programme triennal complet sera disponible à l'hôtel de ville, suivant son adoption. Le projet le plus important est certes la réfection d'un important tronçon du chemin Duhamel qui est de l'ordre de plus de 8 000 000 \$, dont près de 50 % de cette somme viendra du « *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec* » (TECQ) du gouvernement, qui est le seul programme confirmé jusqu'ici au niveau de l'aide financière aux infrastructures.

Dans le cadre des projets plus spécifiques pour 2016, nous retrouvons la réfection du tronçon de la 5^e Avenue, entre le chemin Duhamel et l'emprise de la rue Bellevue, la réfection de l'avenue Forest ainsi que de la 23^e, 24^e et 25^e avenue, l'aménagement d'un parcours de mise en forme dans le parc Taillon, le projet pilote de la promenade riveraine sur le chemin Duhamel et finalement la construction des nouveaux ateliers municipaux avec la mise à niveau du bâtiment actuel et de la caserne du Service d'urgence et de protection incendie.

TRAITEMENT DES ELUS MUNICIPAUX EN 2015

En vertu du règlement numéro 666-2, la rémunération des élus municipaux s'établissait en 2015 comme suit :

	Rémunération	Allocation de dépenses non imposables
Maire	47 018,84 \$	15 976,00 \$
Conseillers	13 998,80 \$	6 999,40 \$

Ces sommes versées aux élus municipaux représentaient en 2015 une portion de 1,06 % du budget total de la Ville de Pincourt. Les membres du Conseil municipal de la Ville de Pincourt ne reçoivent aucune rémunération supplémentaire pour la participation aux commissions ou comités de travail du conseil municipal.

Le maire, ou son remplaçant, reçoit de la MRC de Vaudreuil-Soulanges :

	Rémunération	Allocation non imposable
Participation au conseil de la MRC	1 339,00 \$	S/O
Participation au comité administratif	1 637,00 \$	S/O
Participation aux divers comités de travail	1 712,89 \$	S/O
Préfet suppléant	16 664,04 \$	S/O

Finalement, les représentants de la Ville de Pincourt, soit le maire et un conseiller municipal, reçoivent la rémunération suivante pour leur participation au conseil d'administration de la Régie de l'eau de l'île Perrot :

	Rémunération	Allocation non imposable
Maire	1 167,00 \$	583,50 \$
Conseiller	1 000,00 \$	500,00 \$

CONCLUSION

Le Conseil municipal travaille à maintenir et à continuer d'offrir des services et des infrastructures auxquels les citoyens sont en droit de s'attendre.

Nous poursuivons, avec les actions de la Politique de développement social, notre ascendant dans l'implication citoyenne.

Le budget et les opérations tiennent compte de la capacité de payer de chacun des contribuables de la ville. L'objectif est de maintenir le service de la dette dans un ratio plus qu'acceptable.

Avec le soutien et la compétence des gestionnaires et des employés, le conseil municipal de la Ville de Pincourt est fier des résultats obtenus en 2015.

Les annexes

- I. Du rapport financier 2014 consolidé au 31 décembre 2014 et du rapport de l'auditeur indépendant**
- II. Du programme triennal des dépenses en immobilisations 2015-2016-2017**
- III. Du traitement des élus municipaux en 2015**
- IV. De la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$**
- V. Analyse du service de dette de la Ville de Pincourt pour le programme triennal des Dépenses en immobilisation 2016-2017-2018**

Je profite de cette occasion pour vous inviter à la séance du Conseil du 15 décembre 2015 dans la présente salle de l'Omni-Centre alors que nous adopterons le budget pour l'année 2016.

Le maire de la Ville de Pincourt,



Yvan Cardinal